

INSCRIPTIONS

RESTAURATION SCOLAIRE ACCUEIL PERISCOLAIRE 2025-2026

Du 5 mai au 4 juillet 2025
(L'inscription est obligatoire et renouvelable tous les ans.)

INSCRIPTIONS

EN LIGNE

1. Connectez-vous avec votre code famille
2. Mettez à jour la **fiche sanitaire** et déposez les documents nécessaires
3. Cliquez sur **Inscription à une activité**

 Inscriptions sur le kiosque Famille montivilliers.kiosquefamille.fr



INSCRIPTIONS

SUR PLACE

 Inscriptions au service **Éducation Enfance Jeunesse**

 **sur rendez-vous**

Documents à fournir

- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Dernière attestation de quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales ou dernier avis d'imposition
- Carnet de santé avec vaccinations à jour
- Autorisation parentale du droit à l'image

BON À SAVOIR

- ✓ Toute modification de planning doit être effectuée dans un délai de 5 jours minimum.
- ✓ L'inscription vaut acceptation des règlements intérieurs. Ils sont affichés dans les lieux d'accueil, disponibles au service Éducation Enfance Jeunesse et consultables sur le kiosque famille, ainsi que sur le site internet de la Ville de Montivilliers.

INSCRIPTION SCOLAIRE

- Pour l'année scolaire 2025-2026, tous les enfants nés en 2022 sont concernés.
- N'oubliez pas de faire les démarches auprès du service Éducation Enfance Jeunesse.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

- Si l'enfant nécessite, pour une raison de santé chronique, un aménagement spécifique, à savoir : la prise d'un médicament, un régime alimentaire particulier, une attention particulière. Il sera demandé à la famille de prendre contact avec le service Education Enfance Jeunesse le plus rapidement possible.
- Dans le cas où la famille n'aurait pas engagé les démarches nécessaires, la Ville de Montivilliers se réserverait le droit, après mise en demeure, de suspendre l'accueil de l'enfant.



Service Éducation Enfance Jeunesse
29 rue Oscar Germain
Tél. 02 35 30 96 45 | jeunesse@ville-montivilliers.fr

VILLE-MONTIVILLIERS.FR

